

Rencontre du Conseil Supérieur de l'éducation du 2 juin 2001

Note sur la situation de l'enseignement professionnel au secondaire

Paul Inchauspé
Outremont, le 30 mai 2001

Quelques constats qui poussent à réfléchir

1— Voici ce que dit sur la formation professionnelle le rapport final des États généraux sur l'éducation :

Nous croyons qu'il est essentiel de tout mettre en œuvre pour qu'aucun jeune ne quitte le système scolaire sans y avoir acquis une qualification professionnelle qui lui permet de s'intégrer dans le marché du travail. Comme nous l'avons souligné dans l'Exposé de situation, la réforme de la formation professionnelle de 1986, en haussant les exigences de la formation générale à l'entrée dans cette filière dans l'espoir de la revaloriser, a contribué à en éloigner bien des jeunes. Les élèves de moins de 20 ans comptent en effet pour moins du tiers des inscriptions à la formation professionnelle du secondaire. Il nous paraît urgent de recréer, parallèlement au parcours actuel, qui est plus adapté aux besoins des adultes, une filière de formation professionnelle pour les jeunes et de faire en sorte qu'elle soit considérée comme une voie normale de scolarisation... (C'est moi qui souligne la première et la dernière phrase).

La première phrase est constamment citée par les responsables des réseaux scolaires qui font la promotion de l'enseignement professionnel pour les jeunes et qui demandent que plus de jeunes du secondaire s'inscrivent en formation professionnelle. Mais comment se fait-il que la dernière phrase, elle, ne soit jamais citée?

2— Dans une commission scolaire de la région de Montréal (je tiens l'information de la responsable des services de l'éducation des adultes), 80 % des effectifs scolaires de l'éducation des adultes sont des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en formation générale. Dans quatre commissions scolaires d'une région du Québec (je tiens l'information d'un responsable de la direction régionale de cette région), un peu plus de 50 % des effectifs sont des jeunes de 16 à 18 ans inscrits en formation générale. La majorité de ces jeunes (je tiens l'information d'une responsable de services d'éducation des adultes), abandonnent rapidement leurs cours et on les retrouve plus tard, de nouveau à l'école, dans les programmes de réinsertion professionnelle de la main d'œuvre. Comment s'accommode-t-on facilement de ce fait, tout en répétant que l'enseignement professionnel est une voie normale de scolarisation?

3— Deux écoles secondaires ayant déjà tiré les conséquences de la réforme du curriculum d'études qui vise, entre autres, à changer la fonction actuelle du premier cycle du secondaire, ont dénommé *préprofessionnel* leurs groupes d'élèves inscrits en *adaptation scolaire*, donnant ainsi une destination de parcours scolaire à ces élèves et à leurs professeurs. Dans une de ces écoles, au printemps dernier, les 2/3 d'une cohorte d'un peu plus de 90 de ces élèves ont réussi les tests d'admission dans des programmes professionnels. Pourquoi cela ne semblait-il pas faire l'affaire

du directeur général de la commission scolaire qui n'aurait pas, disait-il, perdu de l'argent si ces élèves avaient été dirigés en formation générale à l'éducation des adultes?

4— À l'enseignement professionnel, au secondaire, les programmes d'études sont établis de façon très précise par le ministère. Le temps que l'enseignant doit accorder à chacune d'elles est donc dès le départ, défini et aucune formation générale n'est donnée pendant la durée de la formation professionnelle. À l'enseignement technique du collégial, les grandes compétences (il y en a une quinzaine pour un programme de trois ans d'études) sont déterminées par le ministère, chaque collège détermine les activités d'apprentissage permettant d'atteindre la maîtrise de ces compétences, chaque enseignant est responsable de la mise en œuvre des activités d'apprentissage qui lui sont confiés et les programmes comprennent l'équivalent d'un tiers des activités d'apprentissages dans des matières de formation générale. À l'enseignement professionnel, les charges de cours par contrat limité dans le temps sont nombreuses, il n'existe qu'à l'état embryonnaire un corps de professeurs de l'enseignement professionnel; à l'enseignement technique, il existe un corps de professeurs d'enseignement technique, les chargés de cours y sont rares. On a donc là, pour l'enseignement professionnel et l'enseignement technique deux modèles de fonctionnement différents et cela tout le monde peut le constater facilement. Mais alors comment se fait-il qu'on s'entête quand même régulièrement à vouloir établir, sans sas, des passerelles entre deux systèmes configurés de façon si opposée et que l'on s'étonne que ça ne fonctionne pas?

5— Il y a deux façons de faire la promotion de l'enseignement professionnel, celle de montrer la nécessité de cette formation pour l'économie et l'emploi, ou celle de montrer sa nécessité pour permettre la qualification de certains jeunes. Dans la première perspective, on parlera des emplois à combler, de la nécessité de la relance d'un enseignement professionnel de qualité, parce que les transformations technologiques changent la nature des métiers. Dans la deuxième perspective, on dira qu'un système d'éducation doit proposer des voies diverses pour que les jeunes puissent se qualifier à l'école selon leurs besoins, leurs intérêts, leurs aptitudes et que l'enseignement professionnel est une de ces voies de diversification. Mais comment se fait-il que le discours public sur l'enseignement professionnel, le discours des femmes et des hommes politiques, celui du ministère, celui des dirigeants des commissions scolaires, soit toujours le premier discours, le simple écho du discours de l'emploi? Comment se fait-il que ce soit moins le besoin des jeunes que celui des entreprises qui est presque toujours mis en relief?

6— Une des études entreprises par l'OCDE sur l'enseignement professionnel et technique (études du projet VOTEC), celle qui porte sur les itinéraires et la participation des jeunes à l'enseignement professionnel et technique constate que dans tous les pays, la participation des jeunes à ce type d'enseignement augmente avec les chances d'atteindre des qualifications plus élevées au niveau secondaire et post-secondaire et que, dans tous les pays, cette augmentation a lieu. Mais il y a une exception, c'est celle du Québec : les programmes professionnels y débouchent essentiellement sur l'emploi et ne permettent pas de poursuivre les études, dit l'étude. Et l'auteur conclut qu'au Québec « *les itinéraires professionnels de l'enseignement secondaire sont en voie de disparition* » (Pair, 1998). Mais alors comment se fait-il que plusieurs responsables de centres de formation professionnelle trouvent que les conclusions de ce rapport de l'OCDE sont fausses, qu'au contraire, l'enseignement professionnel des commissions scolaires n'a jamais été aussi florissant et qu'il n'est pas en voie de disparition?

De ces faits qui donnent à penser, pour peu évidemment qu'on les trouve incongrus, je dégage quant à moi trois constats :

- la logique d'organisation du système est bâtie sur les deux postulats suivants : l'enseignement secondaire pour les jeunes a pour but de les amener au même Diplôme d'études secondaires, l'enseignement professionnel offert au secondaire a pour but de préparer des adultes à l'emploi;
- il y a incompatibilité de fonctionnement entre les deux systèmes et pourtant on ne change pas certains éléments structurants qui empêchent ou rendent difficile que l'enseignement professionnel puisse être une voie normale de scolarisation pour les jeunes. Est-ce parce qu'on ne les voit pas ou parce qu'on ne veut pas les voir ou parce que ce serait trop difficile de les changer?
- on s'accommode de l'enseignement professionnel tel qu'il est configuré, un enseignement centré essentiellement sur l'emploi, plus gérable quand il s'adresse à des adultes. Cette idée, qui est normale dans la perspective des ministères de l'Emploi ou du Travail, semble aussi être partagée par le secteur scolaire ou du moins elle n'est pas remise en cause par lui. Est-ce parce qu'on pense que la formation dans des métiers de ce type ne saurait être faite qu'ainsi? Est-ce par peur que les secteurs de l'emploi ne réclament la juridiction sur cette formation? Est-ce parce qu'on pense que la culture scolaire du secondaire est incompatible avec le développement de l'enseignement professionnel? etc., etc.

Je dirai quelques mots sur le premier et le troisième de ces constats : les postulats de base de la logique d'organisation du secondaire et les réticences à changer le modèle actuel de formation professionnelle afin de favoriser l'intégration des jeunes.

Les postulats de base de l'organisation du secondaire

L'accès au Diplôme d'études générales du secondaire pour les jeunes

Que le secondaire ait été conçu pour préparer tous les jeunes au diplôme d'études secondaires, c'est évident pour les membres du conseil. Je n'insisterai pas. Mais c'est dans cette logique qu'il faut comprendre que l'on continue à considérer comme décrocheur tout élève qui n'a pas son DES, que l'adaptation scolaire ne soit pas orientée pour préparer certains de ces jeunes à l'enseignement professionnel ou à des métiers semi spécialisés, que l'on envoie à 16 ans en formation générale aux adultes des jeunes dont on sait qu'ils n'auront pas le DES par la voie des jeunes et que le système de financement est orienté en conséquence (voir l'importance du budget de formation générale en formation des adultes).

Vous savez que la réforme du curriculum d'études a proposé qu'une distinction plus nette soit établie entre les 9 premières années d'études, qui doivent constituer ce qu'on appelle l'école de base, et le deuxième cycle du secondaire. Cette distinction est actuellement généralisée dans les systèmes d'éducation occidentaux. Or cette distinction ne sert pas seulement à établir la nature des contenus des programmes de formation nécessaires à ces deux étapes de la formation, elle a aussi un effet structurant très fort qui conduit à poser de différentes façons la question de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation : on donne une orientation au premier cycle du secondaire et l'on diversifie davantage le deuxième cycle du secondaire et cette diversification peut amener à proposer une filière de formation professionnelle.

Je constate que dans la réforme du curriculum personne ne parle plus de cela. J'ai cru même constater que certains concepteurs de programmes d'études ne semblent pas avoir intégré cette perspective dans l'élaboration séquentielle des programmes, que les programmes du primaire n'ont pas été conçus d'abord comme sous-ensemble d'une programmation de neuf ans, mais, tout comme antérieurement, comme un ensemble de six ans. Si cela est vrai, c'est dire que dans les hautes instances ministérielles, on n'a pas conscience de l'importance de ce changement structurel et de ses effets. C'est pourtant là une des conditions nécessaires pour que, au secondaire, puisse s'organiser plus facilement une filière d'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation.

Un enseignement professionnel adapté à la situation d'adultes en recherche d'emploi

Le modèle d'organisation de l'enseignement professionnel est un modèle d'enseignement de type scolaire organisé pour des adultes. Ainsi, ce qui peut paraître incongru dans un modèle de scolarisation des jeunes — pas de formation générale dans le programme d'études, pas de standards de durée d'études, le même diplôme recouvrant des formations variées et de durée variable, élimination des références à des niveaux de cours pour établir les préalables et les seuils d'admission, entrée et sortie continues des cohortes, financement sur la base de la diplomation et non de l'admission, mode de détermination des programmes d'études par la méthode des compétences¹ — tout cela, qui est incongru dans un système de formation pour les jeunes en cours de scolarisation est normal et même souhaitable dans un système de formation destiné aux adultes. Mais il est évident qu'on aura du mal à faire jouer à un tel système une fonction de scolarisation pour jeunes. Sur toutes les caractéristiques citées, ce système s'oppose au système de scolarisation des jeunes. Ceux qui s'y essaient sont admirables, mais ils butent sans arrêt sur des problèmes d'incompatibilité de systèmes. Pour s'adapter aux situations d'adultes, les systèmes scolaires ont dû changer des modèles d'organisation établis pour les jeunes. Dans ce cas-ci, c'est l'inverse qu'il faudrait faire.

De plus, le développement de l'enseignement professionnel comme système a été déterminé prioritairement en fonction des forces relatives au champ de l'emploi. En tant que système, il est aménagé selon la logique de l'emploi. Pour créer et soutenir les centres de formation professionnelle, on se sert des programmes financiers de soutien à l'employabilité et à l'adaptation de la main d'œuvre, tant du gouvernement fédéral que du ministère de la Main d'œuvre et de la sécurité du revenu (MMSR) du Québec. Or, celui qui paie commande. Les

¹ Vous reconnaissez là sans doute quelques-unes des caractéristiques du système de formation professionnelle mis en place.

programmes offerts et les places offertes sont déterminés selon un système d'ajustement très rigide qui tient compte des besoins à très court terme d'emplois. Or, ici encore, plus un enseignement professionnel est dessiné et organisé selon la logique de l'emploi, moins il peut devenir facilement, au sein du système scolaire, une voie normale de scolarisation. En effet, l'organisation des parcours scolaires obéit plus à la logique de la qualification des personnes selon leurs aptitudes et leurs intérêts qu'à la logique de l'emploi.

Les réticences à changer des éléments du modèle actuel

En fait, le modèle actuel de formation professionnelle fait l'affaire de beaucoup de personnes et l'on ne veut pas le changer. On y intègre des jeunes parce qu'on s'est fixé des objectifs quantitatifs à atteindre, mais on s'inquiète assez peu du fait que, faute de formation générale, ils aient ensuite du mal à continuer, s'ils le désiraient, des études au cégep, niveau d'enseignement dans lequel même la formation technique inclut une dose de formation générale importante. En fait, on a du mal à concevoir un enseignement professionnel pour les jeunes dans le monde scolaire. L'enseignement professionnel, ça doit être essentiellement en rapport avec l'emploi et doit concerner ceux qui ont déjà fait leurs études générales. Vous pensez que j'exagère? Alors voici un petit indice. En grande pompe, nos dirigeants politiques ont lancé, voici cinq ans, lors d'un sommet socio-économique, un programme de formation par apprentissage, alternative à la formation professionnelle scolaire. Moins de 10 apprentis ont été ainsi diplômés et depuis le projet est abandonné sans qu'on sache trop pourquoi. Si le dixième des sommes investies dans ce projet, en études, missions d'observations à l'étranger, contacts divers, encadrement, avaient été consenti pour mettre dans le système scolaire une filière de formation professionnelle viable permettant aussi, pour ceux ou celles qui le voudraient, de continuer ensuite leurs études, on aurait déjà beaucoup avancé et produit des résultats tangibles, mais cette question n'est pas politiquement importante. Au fait, si l'on a entendu des ministres de l'Éducation proposer des objectifs d'augmentation de la présence des jeunes en enseignement professionnel, aucun d'entre eux à ma connaissance n'a proposé que l'enseignement professionnel soit une voie normale de scolarisation.

Il faut prendre acte de cette résistance et essayer d'abord de la comprendre. J'avance ici trois explications.

Il y a tout d'abord une longue histoire des avatars de l'enseignement professionnel au Québec. Je l'ai rappelée dans une conférence prononcée l'automne dernier : situation de la formation professionnelle avant le rapport Parent, aménagement d'une filière de formation professionnelle au sein du système scolaire, selon le principe établi par le rapport Tremblay (1962) (« *Aucun enfant ne devrait quitter l'école avant d'avoir reçu un minimum d'enseignement professionnel et le système scolaire devrait être aménagé de telle sorte qu'il puisse, au moment opportun, offrir à chacun l'enseignement professionnel qui convient à ses aptitudes et à ses ambitions* »). [Rapport Tremblay, tome 1, page 116], luttés avec l'emploi, réforme Ryan,

transformation rapide et brutale de cette réforme qui visait à raffermir l'enseignement professionnel dans le système scolaire en enseignement scolaire adapté aux adultes et à l'emploi, rapport Pagé. La greffe, dans le système scolaire, d'un enseignement professionnel pour les jeunes a du mal à prendre et il y a rejet récurrent de la greffe. J'ai dans cette conférence avancé quelques hypothèses d'explication de ce qui est advenu dans le détournement de la réforme Ryan.

De plus, les artisans de la formation professionnelle ne veulent pas revenir à une situation antérieure à la réforme Ryan, celle qu'ils ont vécue dans les polyvalentes : manque de prestige de l'enseignement professionnel, difficulté de développement de cet enseignement dans un contexte centré surtout sur la formation générale. Actuellement, ils sont fiers, et à juste titre, de ce qu'ils ont réussi. Ils l'ont réussi dans un contexte où ils bénéficient d'une grande autonomie de fait [leurs centres jouissent d'un splendide isolement au sein de leur commission scolaire, leurs contraintes administratives relatives à l'engagement des enseignants sont plus faibles que celles de l'enseignement régulier, leurs élèves sont des adultes ou des jeunes sélectionnés, leurs relations avec les secteurs de l'emploi sont fortes]. Ils ne veulent pas perdre ces acquis et craignent que la mise en place d'un enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation signifie le retour au régime vécu dans les polyvalentes.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer la résistance de notre système scolaire à aborder tôt les problèmes d'orientation des jeunes. L'effet pervers d'une telle attitude est de laisser certains jeunes dans une situation flottante, sans un projet d'avenir qui permettrait de soutenir une motivation faible pour poursuivre des études. Mais je pense que ce report le plus tard possible du choix d'orientation est aussi dépendant du système scolaire. À partir du moment où la cible à atteindre pour tous est un diplôme d'études générales et sans aucune différenciation, les problèmes de choix et d'orientation sont reportés tard. Il y a une corrélation entre le moment du choix et le niveau de différenciation du système scolaire du secondaire. Ainsi, en Allemagne les problèmes d'orientation se posent bien plus tôt que chez nous, mais c'est parce qu'un enseignement professionnel par apprentissage, dans les entreprises, magasins et bureaux, est offert à des jeunes dès 14-15 ans. Et il est même imposé, par autorité, à ceux qui sont déclarés comme n'ayant pas de talents pour les études longues! Ce qui évidemment paraît scandaleux à nos yeux. La différenciation du système scolaire qu'implique inévitablement la démocratisation de la réussite scolaire va donc poser, au sein du secondaire lui-même, le problème de l'orientation de façon différente. On ne pourra se contenter des solutions paresseuses [paresseuses, en ce sens qu'elles repoussent les problèmes à plus tard] de l'adaptation scolaire et de la possibilité de l'accès à la formation des adultes dès 16 ans. Il faudra se poser les questions des choix des filières, des conditions nécessaires pour y accéder et donc de la possibilité d'une orientation forcée. On voit par là que les changements entraînant la différenciation du système conduisent aussi à des changements dans les pratiques et dans les valeurs qui les justifient. Aussi, les résistances à la différenciation des parcours qu'implique l'établissement de l'enseignement professionnel comme voie normale de scolarisation seront nombreuses et elles proviendront d'horizons divers.

Conclusion

Que conclure?

Que si l'on pense qu'un système scolaire doit tenir compte de la diversité des intérêts et des aptitudes des jeunes, il doit en tant que système proposer une diversification des parcours scolaires et que l'enseignement professionnel est un de ces parcours et qu'il doit être considéré comme une voie normale de scolarisation.

Que pour qu'il en soit réellement ainsi et que les jeunes puissent y mener normalement des études, des transformations doivent être apportées au système actuel qui n'a pas d'abord été conçu pour cela. Il a été conçu pour les adultes cherchant à s'insérer immédiatement dans le circuit de l'emploi. Les modalités essayées ici ou là pour vivre sur deux systèmes : celui de la formation générale des jeunes et celui de la formation professionnelle sont des côtes mal taillées. Elles exigent de la part des élèves et de l'organisation de très grands efforts et beaucoup de contorsions. D'où leur abandon.

Que pour déterminer ce qu'il faut faire pour permettre des changements, il faut tout d'abord connaître les éléments structurels en jeu et les raisons des résistances des acteurs, résistances qu'il faut prendre en compte. J'ai indiqué ici comment je vois les choses sur ces deux points. D'autres points de vue sont cependant possibles.

Quant au quoi faire, si on a bien posé les problèmes et dans toutes leurs dimensions [car ce sont des systèmes qu'il faut faire bouger], on devrait, s'il y a volonté, et j'ajouterai volonté politique, on devrait donc trouver des solutions qui amélioreront la situation sans perdre les acquis. Il ne serait pas mauvais cependant de connaître ce qui se passe ailleurs, ou plutôt ce qui explique qu'ailleurs on puisse faire autre chose. À moins que le fait de ne pas marcher au même pas que les autres pays sur cette question, c'est la conclusion de l'étude de l'OCDE, flatte notre goût pour la singularité!

